



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection
Pédagogique Régionale

Martine BOLLIGER
Christian FEYTOUT

Martine BOLLIGER, Christian FEYTOUT
IA-IPR de SES
à
Mesdames et Messieurs les professeurs de SES
s/c de Mesdames et Messieurs les Proviseurs
des lycées publics de l'académie de Bordeaux

Bordeaux, le 6 septembre 2011

Réf :Lettre MB1112-1

Objet : lettre de rentrée

Affaire suivie par
Martine BOLLIGER
Christian FEYTOUT

Téléphone :
05 57 57 38 19

Fax
05 57 57 39 77

Mél :

martine.bolliger@ac-bordeaux.fr
chrstian.feytout@acodeaux.fr

adresse :
Rectorat de l'académie
5, rue Joseph de Carayon-Latour

Chères collègues, Chers collègues,

Nous espérons que vos vacances ont été reposantes et agréables.
Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui sont nouveaux dans
l'académie de Bordeaux.

Nous invitons ces collègues à s'inscrire auprès de Laurent Merle
(laurent.merle@ac-bordeaux.fr) sur la LISA, liste de diffusion des
professeurs de l'académie de Bordeaux, en donnant *leur courriel*
académique.

Les informations relatives à la discipline sont diffusées dans l'académie
de BORDEAUX par la LISA. Cette liste devient de plus en plus le canal
de diffusion des informations disciplinaires. Il est donc très important que tous les professeurs
s'inscrivent à cette liste.

En ce début d'année, nous tenons à vous communiquer des informations et à faire le point sur les
dossiers importants.

1) Poursuivre la réforme du lycée

- Consolider la mise en place de l'enseignement d'exploration en classe de seconde.

La circulaire de rentrée **2011** (BO n° 18 du 5 mai 2011) rappelle l'enjeu des *enseignements d'exploration*. Ils visent à aider les élèves à découvrir de nouveaux champs disciplinaires, contribuant ainsi à la définition de leur projet d'orientation qui sera formulé à l'issue de la classe de seconde. Ces enseignements ne prédéterminent en rien les choix d'orientation des élèves dans le cycle terminal. Les contenus enseignés ne sont en aucun cas des pré-requis pour telle ou telle orientation en première.

Durant l'année scolaire 2010-2011, deux documents vous ont été communiqués pour souligner la nature de l'enseignement d'exploration de Sciences Économiques et Sociales et vous proposer des pistes concernant sa mise en œuvre et son évaluation : un premier courrier en date du 24 septembre 2011 (« Présentation de l'enseignement d'exploration de Sciences Economiques et Sociales en classe de seconde Rentrée 2010 ») et un second courrier en date du 25 janvier 2011 relatif à l'évaluation de l'enseignement d'exploration de SES (documents mis en ligne sur le site académique disciplinaire pour être accessible à tous les enseignants et notamment à ceux qui arrivent dans l'académie à l'adresse suivante : http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/article.php3?id_article=519).

Vous trouverez sur ce site des productions réalisées par des professeurs de l'académie (http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/rubrique.php3?id_rubrique=204). Nous comptons sur de prochaines contributions pour enrichir ces ressources.

- Mettre en œuvre la réforme en classe de première.

- La mise en place du *nouveau programme de Sciences Économiques et Sociales* à la rentrée 2011.

Ce programme a été publié au Journal Officiel du 28 août 2010. Des ressources pour l'enseignement de ce programme (une fiche par question du programme) sont en ligne sur le site EDUSCOL (<http://eduscol.education.fr/cid56734/ressources-pour-les-ses-en-serie-es.html>). Vous en avez été informés par un message sur la LISA le 12 juillet 2011.

Des documents pédagogiques ont été produits lors des réunions de formation de proximité qui se sont tenues en juin et juillet 2011 (le 15 juin à Agen, Pau, Périgueux – les 14, 15 juin et 4 juillet à Bordeaux – le 1^{er} juillet à Mont de Marsan). Ils seront prochainement implantés sur le site académique.

D'autres journées de formation de proximité (dans les départements) sont prévues au 1^{er} trimestre, à l'instar du dispositif appliqué à la fin de l'année scolaire 2010-2011. Elles auront pour objectif d'aider les professeurs à s'adapter à la mise en place des nouveaux programmes et aux nouvelles épreuves du baccalauréat. Comme en juin et juillet 2011, elles seront sur invitation et elles auront lieu le mercredi après-midi.

- L'accompagnement personnalisé.

En première ES, il a pour objectif d'aider l'élève à acquérir des compétences propres à la série ES tout en lui permettant de développer son projet d'orientation. Nous demandons aux collègues qui participent à l'accompagnement personnalisé en classe de 1^{ère} ES de se faire connaître auprès de nous et de nous informer de leurs démarches. Les bonnes pratiques que nous pourrions repérer seront diffusées via le site disciplinaire académique.

- À propos des nouveaux programmes de terminale (rentrée scolaire 2012) et des nouvelles épreuves du baccalauréat (session 2013).

Ces programmes entreront en application à la rentrée scolaire 2012 et ces épreuves concerneront la session 2013 du baccalauréat. Ces programmes et ces épreuves seront prochainement publiés au BOEN que nous vous invitons à consulter régulièrement. Un message via la LISA vous informera de cette publication.

En ce qui concerne la mise en place de *l'enseignement de droit et grands enjeux du monde contemporain* (enseignement de spécialité série L), la DEGESCO, relayée par le rectorat, a chargé les corps d'inspection d'identifier les professeurs susceptibles d'assurer la prise en charge de cet enseignement. En conséquence nous demandons à tous les collègues dont la formation universitaire a comporté des enseignements juridiques (IEP, droit et AES) de se faire connaître auprès de nous car

ils seront prioritairement sollicités pour assurer cet enseignement. Cette procédure de repérage a pour objectif d'apprécier et de satisfaire les besoins de formation.

2) L'accompagnement des professeurs.

La DEGESCO devrait organiser un séminaire national sur la mise en œuvre des nouveaux programmes de terminale comme elle l'a fait pour le programme de première.

La rénovation de la politique de la formation continue est une priorité du Ministre qui souhaite que celle-ci s'appuie sur une véritable stratégie académique privilégiant les formations sur site. Dans cette perspective, il est important d'enrichir le vivier des personnes ressources susceptibles d'intervenir dans ces formations décentralisées. Nous invitons les collègues qui souhaitent s'investir dans les actions d'animations de proximité et dans l'accompagnement des étudiants de MASTER ou de fonctionnaires stagiaires à se faire connaître auprès de nous et de leur chef d'établissement.

A propos des actions prévues au PAF, nous vous invitons à prendre connaissance du plan de formation 2011 – 2012 (<http://formation.ac-bordeaux.fr/pedagogie/paf/>). Un stage à public désigné sera organisé sur la mise en œuvre des nouveaux programmes de SES en lycée.

3) Les TICE

Nous continuons à encourager la production collaborative de ressources et leur mutualisation sur le site disciplinaire académique. Cette préoccupation rejoint la volonté exprimée dans la circulaire de rentrée de promouvoir la diffusion des ressources et des usages numériques qui constituent des leviers intéressants pour une personnalisation des apprentissages des élèves.

Le groupe TICE s'inscrit dans cet objectif de personnalisation des apprentissages. Pour l'année scolaire 2011 – 2012, le groupe travaillera sur des activités interactives en relation avec le nouveau programme de première.

Ainsi que vous l'aurez appris lors de la pré-rentrée dans votre établissement, le cahier de texte numérique est généralisé à cette rentrée (<http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html>).

Depuis plusieurs années, l'Académie de Bordeaux met gratuitement à la disposition de tous les lycées publics un ensemble de services numériques dans le cadre de l'Environnement Numérique de Travail ARGOS (<http://argos.ac-bordeaux.fr>). Il se compose, notamment, d'un outil de travail collaboratif (plate-forme d'apprentissage en ligne ILIAS), de ressources numériques (lesite.tv, Encyclopédies, ... – seules ces ressources sont payantes), d'outils d'évaluation par compétences (VLS, SACoche) et de services de vie scolaire (GEPI permet la gestion des absences, des notes et du cahier de textes numérique). Ces ressources numériques peuvent vous permettre d'enrichir les contenus d'apprentissage, de diversifier les activités et de faciliter l'accompagnement personnalisé, en seconde et en première. Le site disciplinaire académique propose des illustrations de l'exploitation pédagogique de cet environnement numérique de travail. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à développer les usages pédagogiques d'ARGOS.

4) Le baccalauréat

Nous remercions vivement les professeurs référents qui ont accompli leur mission de collecte des notes de manière diligente et efficace.

Les résultats de la session 2011 vous ont été communiqués par le biais de la LISA le 15 juillet 2011. Les professeurs intégrant l'académie de Bordeaux peuvent se les procurer auprès de leurs collègues inscrits sur la LISA ou auprès de nous.

En ce qui concerne le **fascicule des sujets d'oral**, il est à craindre que les libellés et les documents soient devenus obsolètes. Votre charge de travail en ce moment étant particulièrement lourde, nous

n'envisageons pas de mettre en œuvre la logistique habituelle pour une seule session de baccalauréat. Nous constituerons un groupe de travail pour concevoir une banque de sujets nouvelle.

5) Les TPE

Nous vous invitons à prendre connaissance du **Bulletin Officiel n° 26 du 30 juin 2011** qui publie la liste des nouveaux thèmes des TPE de la série ES.

6) L'EDD et l'enseignement des SES

De nombreux thèmes traités en cours de SES et plusieurs dispositifs comme les TPE et l'AP permettent d'établir des liens avec les problématiques du développement durable, éducation introduite par la circulaire de mars 2007. Le PAF propose différentes formations pour aider les équipes à monter des projets EDD ou à engager leur établissement dans une démarche de développement durable, pour intensifier la collaboration avec les partenaires du territoire, enfin pour apporter des savoirs et des ressources dans ce domaine. Par ses publications et son portail académique, la cellule de pilotage académique EDD contribue également à valoriser les actions mises en œuvre dans les établissements et à favoriser la mutualisation. Pour tout ce qui concerne le développement durable, la personne-ressource à contacter est Muriel DAGENS, chargée de mission EDD à la Direction de la pédagogie : muriel.dagens@ac-bordeaux.fr; 05 57 57 87 46.

7) Orientations pour notre discipline pour l'année 2010-2011

Dans le cadre des missions confiées par le Ministre aux IA-IPR, nous souhaiterions privilégier cette année scolaire 2011 – 2012 les domaines suivants :

- le champ du travail d'équipe (démarches pédagogiques et pratiques d'évaluation) et ses modalités
- les diffusions des usages numériques
- la mise en place du programme de première
- la mise en œuvre de l'enseignement d'exploration

Cette lettre de rentrée sera implantée sur le site.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et nous vous prions de recevoir, chères collègues, chers collègues, nos salutations cordiales.

Martine BOLLIGER
Christian FEYTOUT